

La municipalité propose une mutuelle

Publié le 07/03/2015 à 06h00 par Suzy Vierge



Nadine Jolivet, adjointe en charge de la solidarité, de l'action sociale et de l'enfance, suit attentivement le dossier. © Photo S. V.

Dans un contexte économique difficile où certains renoncent à se soigner faute d'argent, la municipalité de Martillac a décidé de donner suite au contact établi avec l'association Actiom qui propose un retour à une couverture santé sur la base d'une tarification simple, abordable, adaptée aux besoins de chacun puisqu'elle propose trois niveaux de garantie.

Cette formule a déjà été adoptée par d'autres mairies en divers points de l'hexagone (région parisienne, Midi-Pyrénées, Aquitaine...).

Un dossier d'inscription « Ma commune, ma santé » est à la disposition des habitants de Martillac, à la mairie, où se tiendront également les permanences, un lundi sur deux, de 9 h 30 à 12 heures. La première permanence aura lieu le lundi 9 mars.

Suzy Vierge

Plus d'informations sur www.macommunemasante.org